

CAMBODGE NOUVEAU

1-15 octobre 1995

Politique Economie Finances

2ème année numéro 36

à la pelle

Le Cambodge n'a pas perdu la confiance de la communauté internationale. L'aide des organismes internationaux, les aides bilatérales, celles des organisations non-gouvernementales ne lui font pas défaut. Il présente en gros des finances saines, avec un taux d'inflation faible, une monnaie stable. Le taux de croissance avoisine 7 %.

On le loue d'essayer de mettre de l'ordre dans ses échanges extérieurs : interdiction des exportations illicites de troncs d'arbres, modernisation du régime des taxes, contrôle des marchandises importées, efforts pour les statistiques ...

On approuve le gouvernement d'entreprendre de privatiser des activités qu'il n'a ni la compétence ni les moyens de mener à bien. Il s'agit d'ailleurs plutôt de remplacer un système déjà "privatisé", mais illicite et qui ne rapporte rien à l'Etat, par un système transparent qui rapatrie dans les caisses du gouvernement des ressources qui lui échappaient : le bois, l'hévéaculture, les échanges en contrebande, notamment. Les pierres précieuses, on peut l'espérer, suivront un jour.

Cette marche vers le légal et le transparent est bien lente toutefois, à cause de résistances et d'inerties. Où il faudrait frayer la route au bulldozer, on va plutôt à la pelle, et bien mollement. Le changement, qui y tient vraiment ? Les lois, règlements et décrets d'application ne sortent guère. L'armée fait impunément des trous dans les finances publiques ...

Pour que les investisseurs privés viennent au Cambodge, il faut qu'ils y trouvent *transparence et volonté*. A.G.

la loi de finances rectificative

satisfactions et dérapages

L'objet de cette loi de finances rectificative, votée par l'Assemblée fin août, est d'équilibrer, ou plutôt de rééquilibrer les finances publiques, de "rectifier le tir" en cours d'année de façon que les comptes tombent juste en fin d'année.

Le fait en soi n'a rien d'exceptionnel, il est même habituel. L'examen détaillé des modifications permet de se faire une idée assez précise de l'évolution des finances nationales.

I. Recettes

Globalement, la situation est satisfaisante. Les entrées des six premiers mois de 1995 ont dépassé la moitié du niveau prévu pour l'année; niveau qui devrait être nettement supérieur aux prévisions initiales : 694,3 milliards de riels au lieu de 581,1, une hausse de 19,5 %.

recettes fiscales

Dans l'ensemble des recettes, celles qui proviennent des taxes (en gros : impôts et droits de douane) ont la plus grosse part : 466,3 milliards de riels pour l'année (chiffre révisé).

49 % sont rentrées après six mois; le total devrait être de 1,1 % plus élevé que d'abord prévu.

les impôts

Les impôts sur le Revenu, les Bénéfices et les Gains en capital totalisent 17 milliards de riels, un chiffre très faible si on le rapporte à l'ensemble des

recettes courantes (694).

La part principale est celle de l'impôt sur les bénéficiaires industriels et commerciaux (voir page 3) dont on attend 11,8 milliards, chiffre en nette progression sur l'évaluation initiale (7,6) et dont la plus grande part viendra des entreprises privées (8,6 milliards au lieu de 4,4). L'impôt sur les revenus fonciers devrait rapporter 3 milliards de riels.

Les impôts sur le Patrimoine devraient rapporter 700 millions de riels;

Les impôts intérieurs sur les biens et services (voir p. 3) constituent la plus forte part : 92,1 milliards (au lieu de 83,2), dont 59 pour la taxe de consommation régime importation; 15,8 pour la taxe spécifique sur certaines marchandises; 13,5 pour la taxe sur le chiffre d'affaire, etc ...

les droits de douane

Comme précédemment, on remarque l'importance des droits de douane par rapport aux autres taxes et impôts : 347,6 milliards de riels (budget révisé), contre 118,4.

Il y a là une situation non seulement anormale, mais assez dangereuse dans la mesure où les revenus des douanes, qui ont connu jusqu'ici une progression spectaculaire, peuvent connaître une baisse importante en fonction des politiques des pays environnants. Une part importante du commerce extérieur du Cambodge est fait de réexportations et repose sur des différences de droits de

douane.

La crainte a aussi été exprimée que la décision prise de faire contrôler les marchandises à l'embarquement (par la société SGS), justifiée notamment pour freiner les entrées de produits de mauvaise qualité pourrait détourner du Cambodge une partie du trafic actuel. Les nouvelles mesures rencontrent des résistances. Mais à l'évidence il faut assainir les échanges extérieurs du Cambodge, et "rapatrier" des revenus qui jusqu'ici échappent assez largement aux caisses de l'Etat. Quoi qu'il en soit, la loi rectificative prévoit :

- une baisse des recettes des taxes à l'importation (347,6 milliards de riels contre 364 d'abord prévus), les droits sur les produits pétroliers constituant une part importante (89,4) du total.

- et une forte hausse des taxes aux exportations : 18,8 milliards de riels contre 5,2 (+ 262 %).

La taxe à la consommation devrait rapporter 59 milliards (au lieu de 65 d'abord prévus)

Les "autres recettes fiscales" restent faibles et ne varient guère, sauf la "taxe sur les véhicules importés illégalement" : 7,4 milliards au lieu de zéro.

recettes non-fiscales

En très forte hausse (227,6 milliards au lieu de 119,6 initialement prévus), à cause du triplement des recettes attendues des Domaines, et plus

(suite page 2)

à l'intérieur ...

Budget, Impôts

Hévéaculture : à la veille des privatisations

Raoul Jennar : les frontières du Cambodge

PAM : du riz et de l'argent

pages 1 - 2 - 3

pages 4 - 5

pages 6 - 7

page 8

la loi de Finances rectificative

précisément des "produits des forêts", estimés à 85,9 milliards de riels pour l'année (au lieu de 3,8). On relève aussi la forte hausse des "redevances pour concessions domaniales" (26,5 au lieu de 2,4). On peut imaginer qu'il s'agit là d'importants contrats signés avec des compagnies étrangères pour l'exploitation d'énormes surfaces de forêts (contrat Samling notamment). Les "autres recettes non-fiscales" : 67,7 milliards de dollars, provenant principalement des revenus des Postes et Télécommunications.

recettes en capital

Ici deux chiffres significatifs : les dons extérieurs atteignent 397 milliards de riels (en hausse de 78,9 milliards) et les ressources d'emprunts : 191,5 milliards (+ 43 milliards), dont 39,3 provenant d'organismes extérieurs privés.

"Nous pouvons répondre aux exigences du FMI"

L'objet fondamental de cette loi de finances rectificative est d'équilibrer dépenses et recettes, nous dit S.E. Chea Peng Chheang, sous-Secrétaire d'Etat aux Finances.

Dans le cas présent, les dépenses nécessitées par la Défense nationale et par la Sécurité ont dépassé les prévisions. Il a donc fallu imposer des restrictions à certains autres ministères.

Les dépassements ne sont d'ailleurs pas si graves : nous pouvons résoudre ce problème, et

II. Dépenses

Total : 1 283 milliards, chiffre révisé (au lieu de 1 058), les dépenses courantes se montant à 792,2 milliards.

L'augmentation vient principalement de la Défense et de la Sécurité. Comme en 1994, le budget a été largement dépassé : 197,8 milliards de riels en six mois, soit 65,1 % des dépenses prévues pour l'année entière. Le budget

révisé prévoit une dépense de 412,8 milliards pour l'année au lieu de 304,0, une augmentation de 35,8 %.

Les dépenses de Défense et de Sécurité représentent la moitié des dépenses courantes, une proportion énorme, et qui dépasse de loin le plafond fixé par le FMI : 5,9 % du PNB au

Défense et Sécurité : la moitié du budget

lieu 4 %. Le dépassement a semble-t-il fait froncer les sourcils à ce sévère surveillant des finances cambodgiennes. Il aurait en juin dernier adressé des mises en garde appuyées pour arrêter le dérapage.

Les dépassements des dépenses militaires et de sécurité ont contraint à couper dans les budgets des autres ministères.

Les bailleurs de fonds internationaux s'inquiètent d'autant plus que, privés des

revenus importants que leur fournissaient les ventes de bois, aujourd'hui sévèrement surveillées (les exportations de troncs sont interdites depuis fin avril), les responsables de la Défense et de la Sécurité ont eu recours à l'emprunt. Emprunts effectués auprès d'organismes privés extérieurs, à taux élevé, ce qui crée une dette.

Un comportement que le FMI ni les bailleurs de fonds extérieurs, qui financent la moitié du budget cambodgien, ne peuvent accepter, parce qu'il est contraire à toutes les règles (un pays ne peut avoir deux budgets, les recettes et les dépenses nationales sont centralisées dans un budget unique, approuvé par l'Assemblée), mais aussi parce qu'il compromet les efforts de rigueur budgétaire.

Le Cambodge ne peut pas demander un financement international s'il ne procède pas à des réformes, si le gouvernement ne maîtrise pas l'exécution du budget.

Le FMI a en conséquence limité les emprunts non-autorisés. Les autres bailleurs de fonds internationaux, comme les pays donateurs, partagent ses inquiétudes.

Mais il n'est pas question pour l'instant de couper, ni de freiner, l'aide au Cambodge.

respecter les engagements du budget comme les exigences du FMI.

Pour les recettes : les recettes non fiscales, et en particulier celles qui proviennent des ventes de bois, jouent un rôle très important dans le budget de 1995, puisqu'on en attend des entrées atteignant 20 millions de dollars. Un Comité spécialisé dans les recettes du bois a été créé, il est présidé par le ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche S.E. Tao Seng Huor.

Il n'y a pas de contradiction entre l'interdiction de toute exportation de grumes qui est en

vigueur depuis le 30 avril et cette augmentation prévue des recettes en provenance des ventes de bois. Le bois ne peut plus être exporté maintenant que sous forme élaborée, donc avec une valeur ajoutée : des meubles par exemple. Ceci pour favoriser l'activité économique à l'intérieur même du Cambodge. Le bois est désormais vendu par l'Etat à des entreprises privées, qui le transforment. Ainsi tout le monde y gagne : l'Etat, et le secteur privé.

Le contrôle des exportations de bois est devenu très sévère et il est effectif. Des commissions ont été créées au Vietnam, en Thaïlande et au Laos pour

assurer une bonne collaboration avec les services cambodgiens. Les exportations frauduleuses ne portent plus que sur des quantités négligeables, de l'ordre de quelques dizaines de m³, à Koh Kong et vers le Vietnam.

Autres sources de recettes "primaires", en dehors du bois : les droits de pêche, les entreprises publiques, la location de lieux publics -les marchés par exemple-, les passeports et visas, le tourisme, les privatisations (plantations d'hévéas, Kampexim, CKC, etc ...). Le gouvernement prévoit de privatiser une cinquantaine d'entreprises publiques.

A PROPOS ...

politique à la grenade

Deux grenades ont explosé le 30 septembre au soir, l'une au domicile de Son Sann, l'autre à la pagode Wat Mohamantrey, blessant au total plus de 30 personnes. Qui a fait le coup ? Peut-être des seconds rôles qui, sans ordres, ont fait du zèle. Les grands responsables, on veut croire, ont plus de doigté. Côté "Ieng Moulystes", on souhaite hâter l'exclusion des "Son Sanniens" de l'Assemblée, et

acquérir ainsi une légitimité pour le "BLDP Ieng Mouly". Côté gouvernement, on souhaite se débarrasser d'esprits souvent critiques : Son Soubert, Kem Sokha, Pol Ham. ... A la grenade ? C'est les rejeter carrément dans l'opposition. Est-ce bien adroit ?

quelle politique vietnamienne ?

A la base des divergences : la politique vis à vis des Vietnamiens vivant au Cambodge. Son Sann en a fait depuis des années un sujet de

préoccupation presque obsessionnel, rejoignant un thème traditionnel pour une grande partie de l'opinion cambodgienne.

Pour le gouvernement, et pour Hun Sen notamment, il n'y a là qu'un thème de propagande et une facile démagogie.

La difficulté de définir une politique vis à vis des Vietnamiens du Cambodge explique pour une grande part que la loi sur la nationalité n'ait pas encore été adoptée.

nouveaux clivages ...

La défiance vis à vis des Vietnamiens du Cambodge et la dénonciation du danger qu'ils représenteraient est d'ailleurs un sujet récemment développé aussi par Sam Rainsy (voir son interview dans *Cambodge Nouveau* n° 28).

Il pourrait y avoir là un thème majeur pour les candidats aux prochaines élections, conduisant à de nouveaux clivages et de nouveaux regroupements politiques dans l'opinion cambodgienne.

IMPÔTS: quoi de neuf ?

La loi de finances rectificative pour 1995 introduit des modifications importantes, en matière de fiscalité, tant pour les particuliers que pour les entreprises. On a voulu, dit-on à la Direction des Impôts, *simplifier, moderniser, harmoniser*. "Il y a de la matière fiscale au Cambodge, mais il faut que les Cambodgiens se mobilisent. La fiscalité reste pour l'Etat une source de recettes encore très faible".

pénalités

Mesure technique, le système de pénalités est modifié, car l'ancien n'était pas facilement applicable. Il y a désormais un système de contentieux accessi-

pénalités

art. 8 : "... le défaut ou l'insuffisance dans le paiement ou le versement tardif de l'un des impôts, droits ou taxes recouvrés par la Direction des Impôts donnent lieu au versement d'un intérêt de retard qui est dû indépendamment de toute autre sanction.

art. 9 : "Le taux de l'intérêt de retard est fixé à 2 % par mois. Il s'applique sur le montant des sommes mises à la charge du contribuable ou dont le versement a été différé".

art. 12 : "1. En cas de défaut de souscription dans les délais d'une déclaration, comportant l'indication d'éléments à retenir pour l'assiette ou la liquidation de l'un des impôts, droits ou taxes recouvrés par la Direction des Impôts, le montant des droits résultant de la déclaration déposée tardivement est assorti de

ble à tous les redevables, particuliers et entreprises. Il y a deux niveaux : la Direction des Impôts, et les tribunaux civils (ce deuxième niveau pour l'instant assez théorique).

la taxe spécifique sur certaines marchandises

L'ancien "impôt sur les marchandises locales", créé en 1985, inadapté et injuste, pénalisait les produits locaux et entraînait des refus de l'impôt. Cet impôt sur les marchandises locales prend désormais le nom de "taxe spécifique sur certaines marchandises".

Les taux, qui étaient de 50, 30 et 20 % sont fortement réduits :

- . 20 % (au lieu de 50) pour les produits pétroliers;
- . 10 % pour les autres produits :

l'intérêt de retard visé à l'article 9 et d'une majoration de 10%.

2. La majoration visée à l'alinéa 1 est portée à

- . 25 % lorsque le document est déposé au-delà du délai de 15 jours suivant la réception de la lettre de relance précisant d'avoir à le produire dans ce délai;

- . 40 % si aucun document n'est déposé.

art. 13 : Lorsque la déclaration fait apparaître une base d'imposition ou des éléments servant à la liquidation de l'impôt insuffisants, inexacts ou incomplets, le montant des droits mis à la charge du contribuable, lorsque sa bonne foi est retenue, est assorti de l'intérêt de retard visé aux articles 8 et 9, et une majoration de 40 % s'ajoute à l'intérêt de retard si la mauvaise foi de l'intéressé est établie. (...).

boissons, cigares, cigarettes et cigarillos.

Ne sont plus soumis à la taxe spécifique sur certaines marchandises : les tabacs bruts, les crèmes glacées et les graines de lotus.

Une autre nouveauté : cette taxe spécifique s'applique aux marchandises produites localement comme aux marchandises importées.

Pour les produits importés, c'est la Douane qui perçoit la taxe, en même temps que les droits de douane. Pour les marchandises produites à l'intérieur du pays, c'est le service des Impôts.

acomptes mensuels sur les bénéficiaires

Le système est modifié ainsi :

art. 31 : "Pour les opérations réalisées à compter du 1er janvier 1996, le montant des acomptes mensuels dus en matière d'impôt sur les bénéfices est limité à 1 % du chiffre d'affaires toutes taxes comprises réalisé au cours du mois précédent. Ces acomptes viennent en déduction de l'impôt dû au moment de la liquidation définitive.

art. 32 : *Quelle que soit la nature du résultat fiscal déclaré ou reconnu, l'impôt sur les bénéfices dû par les entreprises soumises au régime réel d'imposition, ne peut être inférieur à un impôt minimum, égal à 1% du chiffre d'affaires annuel toutes taxes comprises, qui ne peut être ni imputé sur les acomptes mensuels de l'exercice suivant, ni remboursé.*

Les dispositions relatives à l'impôt minimum, visées au présent article, s'appliquent pour la première fois aux exercices débutant à compter du 1er janvier 1996".

la taxe sur le chiffre d'affaires passe à 4 %

art. 33 : "A compter de la promulgation de la présente loi, les opérations passibles auparavant de la taxe sur le chiffre d'affaires au taux de 2 % sont soumises à un taux uniforme de 4 %.

Toutefois, les opérations relatives aux activités industrielles, artisanales et d'exploitation minières restent assujetties au taux de 1 %".

La taxe des opérations sur le marché intérieur comportait trois taux. Les modifications peuvent être schématisées ainsi :

- . activités artisanales, industrielles ou d'exploitation minière : 1 % inchangée;
- . prestations de services et deuxième ventes : la taxe passe de 2 % à 4 % (harmonisation avec le taux de la taxe sur le CA);
- . hôtellerie, restauration, location d'immeubles professionnels : 10 % inchangée.

Remarques :

- la taxe spécifique sur certaines marchandises (voir ci-dessus) devrait rapporter 15,8 milliards de riels selon la loi de finances rectificative, au lieu de 4,2 milliards (ancien impôt sur les marchandises locales).
- La fiscalité indirecte reste très douce, pour le pétrole notamment, comparée à ce qu'elle est dans la région, et dans le monde en général. Les produits pétroliers sont au Cambodge parmi les moins chers du monde.

**CAMBODGE
NOUVEAU**

est entièrement réalisé

au

CAMBODGE

A PROPOS ...

et vieilles ficelles

Comme cette hostilité aux Vietnamiens constitue pour les Khmers rouges, depuis l'origine, un thème central, certains observateurs craignent une possible collusion entre ces trois entités si dissemblables : les Khmers rouges, les "Son Sanniens" et les "Sam Rainsystes" que réuniraient une commune critique vis à vis du gouvernement, et la dénonciation du

"danger vietnamien".

Ce seraient, disent ces observateurs, encore une fois les Khmers rouges qui tireraient les ficelles, parce qu'ils ont les moyens financiers qui manquent aux deux autres. Ils se sont déjà dans le passé camouflés derrière des personnalités connues : le procédé leur est familier.

assurer les arrières

C'est bien pourquoi Sam Rainsy, qui a répété son intention de créer un nouveau parti politique, a été

chercher des appuis dans les pays occidentaux où l'on partage assez généralement ses vues, Etats-Unis, Europe, Australie. Pour se démarquer clairement des Khmers rouges, il doit disposer de moyens significatifs.

Sa plateforme politique sera celle qu'il a indiquée en créant "l'Alliance" (CN 27).

Pour accroître sa notoriété dans la population d'autre part, Sam Rainsy doit apparaître comme "constructif", alors qu'il est connu jusqu'ici

surtout comme un critique, comme un "gêneur". C'est à quoi devrait contribuer l'activité qu'il a entreprise en faveur des paysans : puits, irrigation locale. ...

regroupements et stratégies

Le "clivage" 3 contre 3 évoqué (gouvernement : Funcinpec, PPC, "Ieng Moulystes" / opposition : Khmers rouges, "Son Sanniens", "Sam Rainsystes") est encore très prématuré. A qui profiterait-il ? C'est l'heure des stratégies.

Privatisations

La décision de privatiser les plantations d'hévéas a été prise le 28 janvier 1994.

Créées jadis et exploitées par des sociétés françaises, nationalisées en 1979, les huit plantations sont depuis gérées par l'Etat ou, pour deux d'entre elles, par la Province. Toutes relèvent en principe, aujourd'hui, du ministère de l'Agriculture, et plus précisément de la Direction Générale des Plantations d'Hévéas (DGPH).

L'intervention de sociétés étrangères doit permettre de réorganiser toute la "filiale caoutchouc" de façon à augmenter les quantités, les rendements, les surfaces cultivées, et les revenus de l'Etat. On estime que le système actuel fait perdre à l'Etat 4 millions de dollars par an.

Les intervenants extérieurs devront assurer les très importants investissements indispensables : gestion, infrastructures, matériel, pépinières, défrichages et replantations, récolte du latex, usinage, laboratoires de contrôle et de spécification, transport, commercialisation, ... formation, environnement social ...

Les investissements devront se chiffrer par dizaines de millions de dollars. Le "retour d'investissement" ne peut être qu'à long terme, tant pour les sociétés qui investiront dans la filière (aidées par des bailleurs de fonds internationaux) que pour le gouvernement, qui touchera des royalties importantes.

Mais grâce à ces apports en savoir-faire et en finances, les plantations cambodgiennes retrouveront la place qu'elles avaient dans les années 60 : les meilleures du monde pour les rendements, et aux tout premiers

HEVEACULTURE

Avec la prochaine privatisation de ses huit plantations, le Cambodge est sur le point de franchir une étape importante dans le domaine de l'hévéaculture, l'une de ses ressources naturelles majeures.

Les enjeux : réhabiliter les plantations, faire passer les rendements de 800 kg à 2 tonnes à l'ha, redonner au caoutchouc cambodgien la même qualité qu'autrefois, faire passer la "couverture hévéicole" du Cambodge de 40 000 à 150 000 ha, assurer des emplois, et faire entrer dans les caisses de l'Etat, grâce aux exportations, des devises qui contribueront de façon très significative à redonner au pays son indépendance financière.

rangs pour la qualité.

candidats investisseurs

Quatre sociétés étrangères se sont, à notre connaissance, portées candidates : les deux françaises *Terres Rouges Consultant* et *SODECI* (qui étaient avant les "événements" des actrices majeures de l'hévéaculture cambodgienne, avec respectivement 20 000 et 23 000 ha), la belge *SIAT-SA*, qui gère de très vastes plantations au Nigeria et au Ghana, et une nouvelle venue, franco-malaisienne : *ALDEC*, joint-venture formée de *SAFIC-ALCAN*, société française bien connue depuis plusieurs décennies, au premier rang mondial pour le commerce du caoutchouc, et *MARDEC* (Malaysian Rubber Development Corporation), qui dépend à 100 % du ministère des Finances de Malaisie.

Terres Rouges et *SODECI* reviendraient volontiers s'occuper des plantations qui étaient les

leurs avant les "événements", l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du Mékong -mais sans chercher à en retrouver la propriété. *SIAT SA* s'intéresse à la plantation du Ratanakiri. *ALDEC* s'intéresserait plutôt à celle de Mimot.

approches diverses

Répondant à une demande officielle du gouvernement cambodgien en 1991, qui souhaitait renouer avec ses partenaires traditionnels dans l'hévéaculture, et parce que les sociétés françaises avaient "gardé la main" (et même acquis en Afrique des expériences nouvelles), le gouvernement français a signé en 1992 un "accord-cadre" (*CN n° 13*) qui apportait une aide substantielle à la réhabilitation des différents aspects de la filière.

Trois ans après, les négociations concrètes n'ont pourtant pas encore commencé.

Du côté des autorités cambodgi-

ennes, conscient de l'importance des enjeux, on souhaitait d'abord acquérir une meilleure connaissance des formules possibles de privatisation. C'est chose faite, avec le rapport réalisé par la Caisse Française de Développement (CFD).

Peut-être y a-t-il aussi des réticences des tenants du système actuel, dont on peut dire qu'il est très peu transparent.

Du côté des sociétés candidates, les approches ont été diverses. Certaines ont rencontré les responsables cambodgiens dès 1991, fait des propositions, créé une représentation permanente à Phnom Penh et n'ont cessé de rechercher le dialogue.

D'autres, dès la même époque, ont insisté, avant de présenter des propositions précises, sur la nécessité d'un environnement économique et politique plus favorable, de contrats transparents et de garanties juridiques solides.

négociations prochaines

Certains signes concrets annoncent un déblocage longtemps attendu.

Le 3 juillet a été signé entre le gouvernement cambodgien et la Caisse Française de Développement un "*Protocole d'accord pour la réhabilitation de la filière hévéaculture*" (*CN n° 32*).

Aux termes de ce protocole, qui prend le relais de l'accord-cadre précédent, la France consacre 2 millions de dollars à la filière hévéaculture du Cambodge, et attend en échange que les négociations entre le gouvernement cambodgien et les planteurs français commencent avant la fin de l'année.

La visite à Paris, fin octobre, du ministre des Finances Keat Chhon, vice Président du Conseil de Développement du Cambodge, et du ministre de l'Agriculture

A PROPOS ...

Le gouvernement peut estimer qu'il qu'il tiendrait alors Son Sanniens et Sam Rainsystes à sa merci, parce qu'il lui serait facile de les dénoncer comme "alliés des Khmers rouges". Mais Sam Rainsystes et Son Sanniens pourraient eux-mêmes profiter de la situation nouvelle : en faisant alliance (leurs thèmes, pour l'essentiel, sont très voisins) ils pourraient rassembler une bonne partie de l'opinion, indécise ou

décue, y compris celle qui penche plus ou moins vers les Khmers rouges jusqu'ici seule alternative à la coalition existante, mais les refuse à cause de leur passé et de leur comportement destructif.

quelle démocratie ?

En attendant, on s'interroge sur le mode de scrutin qui sera utilisé lors des prochaines élections, choix dont dépend largement le genre de démocratie dans lequel s'inscrira le Cambodge : parti unique ? Bipartisme ? Multipartisme ?

Cuba

Le ministre des Affaires étrangères S.E. Ung Huot se rend du 13 au 16 octobre à Cuba. Un accord de coopération existe entre les deux pays, dans les domaines du sport, de la médecine, de l'agriculture, et l'impression des timbres. Une amitié très ancienne existe entre Sa Majesté le Roi et Fidel Castro.

Casinos

Un investisseur chinois aurait obtenu, moyennant 5 millions de

dollars, sans passer par le CDC, la concession d'un nouveau casino, situé à Bokor. Argument de l'investisseur : en échange de cette autorisation, nous attirerons d'autres investissements importants dans la région de Kep. Parmi les projets : un hôtel de 30 étages. C'était déjà l'argument d'Ariston qui, moyennant l'ouverture du casino flottant de Phnom Penh, s'est engagé à réaliser de mirobolants investissements à Sihanoukville. Problème : Ariston à l'exclusivité

FRONTIÈRES : A PRECISER !

Une interview de Raoul JENNAR

"L'entrée prochaine du Cambodge dans l'ASEAN crée un contexte nouveau pour la solution du problème des frontières" nous dit Raoul Marc Jennar, observateur indépendant du Cambodge depuis plusieurs années, auteur des Chroniques Cambodgiennes (de 1990 à 1994) et actuellement en voie de terminer une thèse de doctorat sur "Les frontières du Cambodge contemporain".

les frontières :
est-ce important ?

Beaucoup d'éléments relativisent l'importance des frontières : les phénomènes d'association voire d'intégration régionale, les échanges commerciaux, les mouvements de populations, les moyens de communication, mais aussi les manipulations financières, les trafics de drogue, d'armes. Les frontières sont moins imperméables qu'autrefois.

Cela étant, la frontière reste un

élément décisif de l'organisation spatiale du monde. Elle borne les territoires sur lesquels se manifeste la souveraineté d'un Etat. Elle indique jusqu'où s'appliquent les lois d'un pays, jusqu'où s'exerce son "imperium" comme disent les juristes, mais aussi jusqu'où peuvent d'étendre certaines activités économiques vitales : la pêche, la prospection et l'exploitation pétrolière, la gestion forestière, etc ... Elle conditionne l'appartenance à une nation de ceux qui vivent en deça de son tracé. Elle détermine la propriété des richesses naturelles enfouies dans les territoires qu'elle délimite.

On peut dire que les frontières constituent le relevé cadastral de

la planète. Reconnues et acceptées, elles constituent un gage de paix et de stabilité; contestées, elles peuvent être à l'origine de tensions parfois très vives et même de conflits.

imprécises, et maltraitées
pendant 20 ans

Les frontières maritimes ont toujours fait l'objet de proclama-

**il n'y a jamais eu
reconnaissance
officielle des
frontières issues de
la colonisation**

tions divergentes. Quant aux frontières terrestres, on s'est contenté à l'époque, avec beaucoup de réticences, de reconnaître, selon la formule alors utilisée, "les frontières existantes" mais sans qu'il y ait un accord formel traduit en acte de droit international sur un tracé précis.

A cette situation insatisfaisante, il faut ajouter les conséquences des événements qui ont suivi : la guerre de 1970-1975, avec les incursions d'armées venant de tous les pays voisins, le conflit entre le Kampuchea Démocratique et le Vietnam entre 1975 et 1979, et la situation qui a caractérisé la période 1979-1991, avec d'une part une armée vietnamienne présente dans le pays et d'autre part une armée thaïlandaise soutenant les forces opposées au régime en place à Phnom Penh, ces deux armées se

souciant fort peu de respecter l'intégrité territoriale du Cambodge.

On peut dire que pendant plus de 20 ans, les frontières du Cambodge ont été maltraitées, ce qui a également eu des conséquences sur l'implantation des populations dont on sait que c'est un élément pris en considération pour tracer la frontière qui sépare les ressortissants de pays différents.

après conflits et violence
la négociation

Les frontières du Cambodge, aujourd'hui comme hier, représen-

tent le premier

élément de tension du pays avec ses trois voisins. Une différence doit cependant être soulignée : si hier cette ten-

sion se traduisait par des actes violents allant jusqu'à la guerre entre le Kampuchea Démocratique et le Vietnam, aujourd'hui cette tension est gérée par la diplomatie et c'est par le dialogue que les autorités des pays concernés s'efforcent de régler les différends. Aucune des parties ne se livre à des démonstrations de force comme on l'observe dans d'autres conflits frontaliers. On a choisi la négociation de préférence à la con-

frontation.

Il n'en reste pas moins qu'en dépit des efforts consentis inlassablement depuis plus de quarante ans par le Chef de l'Etat, SM Norodom Sihanouk, la question de la reconnaissance internationale d'un tracé de la frontière cambodgienne accepté par toutes les parties reste ouverte. Des divergences sérieuses séparent le Cambodge de ses deux grands voisins en ce qui concerne les frontières maritimes et, dans une moindre mesure, les frontières terrestres.

sur quoi portent
les divergences ?

En termes de superficie, les divergences sont plus importantes sur les frontières maritimes que sur les frontières terrestres.

S'agissant des frontières maritimes, la Thaïlande n'accepte pas les positions cambodgiennes formulées en 1967 et en 1972. Elle réclame les deux tiers de l'espace maritime concerné. Ce sont des exigences exorbitantes.

Avec le Vietnam, les négociations sont compliquées par les ambiguïtés d'un tracé établi en 1939 connu des spécialistes sous le nom de

"ligne Brévié". Les interprétations multiples qu'on peut faire de ce document changent l'appartenance d'un espace maritime important et d'un certain nombre d'îles côtières, dont la plus célèbre est Koh Trá (Phu Quoc en vietnamien).

Quant aux frontières terrestres, les divergences sont, encore une fois en termes de superficie, relativement mineures. Elles n'ont rien à voir avec les accusations complètement exagérées des

• revendications
terrestres : mineures
• revendications
maritimes : beaucoup
plus importantes

A PROPOS ...

cambodgien de crevettes surgelées à Kompong Som, déposés il y a un an.

presse en français

Le numéro 1 d'*Apsarama*, "hebdomadaire de culture et d'information", 36 pages, avec des photos en couleurs, vient de paraître. Il prend la suite du *Quotidien du Cambodge* publié trois fois par semaine de décembre 1994 à juin 1995. Son équipe, cambodgienne,

est aidée par TVS et par l'AUFELF-UREF (CN n° 32).

Chambre de Commerce

Les premières élections à la future Chambre de Commerce auront lieu le 15 octobre. Elle doit compter 24 membres : 8 représentants de l'Industrie (13 candidats), 8 du Commerce (18 candidats), 4 des Services (8 candidats) et 4 de l'Agriculture (2 candidats). Le nombre des électeurs est d'environ 520. L'Union Européenne a

délégué un professionnel français pour assister la création et les débuts de cette Chambre de Commerce. Il reste à lui attribuer un local, à l'équiper, à réaliser une certaine formation. A définir les objectifs. La question du financement en régime normal n'est pas entièrement précisée.

ITC

Le recrutement sur concours de 50 futurs ingénieurs et de 120 futurs techniciens supérieurs pour l'entrée

à l'Institut de Technologie du Cambodge s'est déroulé dans de bonnes conditions : pas de triche, pas de pressions extérieures. Toutes les épreuves se déroulaient en khmer, l'épreuve de français ne pouvant qu'ajouter des points supplémentaires. Un néo-zélandais va coordonner l'enseignement de l'anglais. Plus que l'usage du français, c'est le niveau des 90 enseignants qui fait l'objet des réclamations de certains élèves. L'ITC compte 1100 étudiants.

Le Programme Alimentaire Mondial attend encore du riz ... et de l'argent

Le programme alimentaire mondial (PAM) a couvert à ce jour 93 % de ses demandes en riz. Sur les 90.000 tonnes qui manquaient pour compenser les pertes dues aux inondations et à la sécheresse, (CN n° 30), les donateurs ont répondu en envoyant 83.995 tonnes. Fin septembre, le déficit a couvrir est de 6.000 tonnes. La moitié de ce déficit est compensé par des organisations internationales comme Action Internationale contre la Faim (AICF) ou Action Nord-Sud (ANS) qui travaillent dans le même sens que le PAM dans les opérations dites *Food for Work*. "Nous devrions réussir à compléter l'ensemble du déficit," remarque Peter Guest, responsable de projet. Un don de 15 000 tonnes promis par l'Union Européenne pas encore confirmé pourrait être débloqué d'un instant à l'autre. D'ici la fin de l'année, près de 14.000 tonnes de riz devraient être effectivement acheminées dans le Royaume.

Une arrivée souvent tardive

"Le problème, c'est que le riz arrive un peu tard", reconnaît Henning Scharpff, responsable régional des provinces de Kompong Cham, Kompong

Thom et Kratie. "Il y en a très peu maintenant et les gens sont obligés d'emprunter". Entre le moment où la décision d'envoyer est prise et l'arrivée effective du riz, il peut s'écouler de nombreuses semaines. "Tout dépend de la procédure," explique Peter Guest. Si le pays donne le feu vert à notre siège à Rome, celui-ci peut acheter le riz en Thaïlande et le produit arrive

au Cambodge en quelques semaines. Parfois, les donateurs acheminent eux-même le produit et cela prend plus de temps." Siem Reap, Banthey Manthey et Battambang Pursat ont été les régions qui ont reçu le plus de riz cette année. Le PAM a distribué un peu plus de 57.000 tonnes de riz à 717.000 bénéficiaires. En tout, 2540 projets ont été approuvés. Plus de la moitié consiste en un "Food for Work"

directement négocié avec les villageois, l'autre moitié passe par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales ou de structures gouvernementales. Une part relativement minime est réservée aux actions d'urgences et au soutien aux institutions type orphelinat ou hopitaux.

La sécurité entrave l'acheminement

"Il reste des zones où nous ne pouvons pas agir de façon régulière, souligne Christophe Goosens, responsable régional de Siem Reap. Des problèmes de sécurité récurrents nous ont empêché d'atteindre certaines régions du nord-ouest durant 6 mois."

La situation est très variable d'un district à un autre ou d'une commune à une autre. Seules quelques "poches" restent inaccessibles.

Mais plus encore que de riz, le PAM connaît un besoin important de moyens financiers. "Pour nos coûts d'opérations, nous aurions besoin d'un peu plus d'un million de dollars. Pour l'instant, seule la Finlande a répondu en promettant 121.000 dollars." • C.C.

La liste des pays donateurs

Allemagne	893 tonnes
Australie	20 000 tonnes
Belgique	2 857 tonnes
Canada	1 892 tonnes de poisson
	550 tonnes d'huile
Etats-Unis	10 000 tonnes
France	522 tonnes
Japon	32 482 tonnes
	531 tonnes d'huile
Pays-Bas	63 tonnes
	62 tonnes d'huile
	145 044 US\$
Norvège	745 tonnes
	10 tonnes de biscuit
Suède	1 496 tonnes
Suisse	4 000 tonnes
Union européenne	4 117 tonnes
	15 000 tonnes annoncées
	mais pas encore confirmées
	170 tonnes de poissons
	291 tonnes de sel
	100 tonnes de biscuit

Source : Programme Alimentaire Mondial, mise à jour 21 septembre

CAMBODGE NOUVEAU

1. copie personnelle

Né le copiez pas !

Si vous le citez indiquez la source.

CHANGEMENT DE DIRECTION

LUC VOUS ACCUEILLE AU CACTUS

buffet de salades à volonté à 2 \$ s. c. tous les midi

GRAND CHOIX DE BIERES

LE CACTUS

94, BOULEVARD PREAH SIHANOUK - PHNOM-PENH

CAMBODGE NOUVEAU

le journal des décideurs

votre meilleur investissement



Directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef: Alain Gascuel
Enquêtes: Christine Chaumeau
Mise en page: Pen Mary
Impression: CIC
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel (015) 91 19 67

est vendu uniquement par abonnement
exemplaire gratuit sur demande